



Société immobilière de service public SCRL - Openbare vastgoedmaatschappij CVBA
Avenue de Rusatiralaan 6 – 1083 Ganshoren
02/426.23.94

FORMULAIRE DE DEMANDE DE COHABITATION

Ce formulaire de confirmation de votre candidature, signé par les deux parties,
doit être renvoyé accompagné de toutes les annexes requises.

CADRE RESERVE A LA S.I.S.P.

Cachet de réception de la demande :

Dossier complet :

1. LOCATAIRE

Nom :
Prénom :
Sexe : M - F
Date de naissance :
Lieu de naissance :
N° registre nat. :
Nationalité :
Profession :

FUTUR COHABITANT

Nom :
Prénom :
Sexe : M - F
Date de naissance :
Lieu de naissance :
N° registre nat. :
Nationalité :
Profession :
Lien :

2. ADRESSE DU LOCATAIRE

Rue :
Numéro : Boîte :
Pays : Boîte postal : Commune :
Téléphone (en journée) :
Autre numéro :

3. ADRESSE FUTUR COHABITANT

Rue :
Numéro : Boîte :
Pays : Boîte postal : Commune :
Téléphone (en journée) :
Autre numéro :

6. SITUATION PATRIMONIALE DU FUTUR COHABITANT

Les soussignés déclarent sur l'honneur :

- posséder*
- ne pas posséder*

un bien immobilier en pleine propriété, en emphytéose ou en usufruit, que ce soit à usage privé ou professionnel.

Montant du revenu cadastral (non indexé) : EURO*

Position:

Rue : Numéro : Boîte :

Boîte postal : Commune : Pays :

*Biffer la mention inutile

Fait à le

Signatures :

Le locataire

Le futur cohabitant

Les autres (nouveaux) membres
majeurs du ménage

N'oubliez pas de joindre :

- Pour tous les nouveaux future membres du ménage qui ne sont pas enfants à charge: **l'avertissement extrait de rôle relatif aux revenus de**ou à défaut tout autre document probant *
- Pour les nouveaux enfants à charge: une **attestation des allocations familiales**
- Une **composition de ménage** (à retirer dans votre administration communale) du futur cohabitant
- Une **copie de la carte d'identité** du futur cohabitant et des autres futurs membres majeurs du ménage
-

* Toutefois, lorsqu'au moment de la demande, les revenus du ménage sont réduits par rapport à ceux pris en compte, les revenus actuels sont pris en considération. Vous pouvez donc également communiquer vos revenus actuels.